

RÉUNION DU 23 MAI 2011

L'an deux mil onze, le vingt trois mai, à dix huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

Présents :

Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Madame Michelle PRUNEAU, Mademoiselle Florence CARRIÈRE, Messieurs Jean-Michel VETOIS, Jean-Pierre SAUX, Gilbert RUIZ, Alain GUENOT, Mesdames Mauricette ODRY, Catherine SIMONNEAU.

Absents excusés :

Monsieur Joël DESNOUES avait donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude BADAIRE

Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
17 mai 2011	17 mai 2011	Monsieur Jean-Pierre SAUX

Approbation du compte rendu du 12 avril 2011

DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2011 :

Suite à une erreur matérielle, il y a lieu de modifier le Budget Primitif en ce qui concerne le déficit d'Investissement. La somme préalablement imputée au compte 668 (charges financières), n'a pas lieu d'être. Le Conseil après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents, décide donc de procéder aux opérations suivantes :

IMPUTATION	DÉBIT	CRÉDIT
668		88 654,52
002	88 654,52	149 568,85

AFFECTATION DES RESULTATS :

Suite à l'erreur matérielle, il y a lieu de revoter l'affectation du résultat du Budget Primitif de la Commune pour l'année 2011. Le Conseil décide de laisser l'excédent de fonctionnement soit la somme de **149 568,85 €** au compte 002. Afin de couvrir le besoin d'Investissement, il décide également de porter au compte 1068 la somme de **88 654,52 €**.

VOTE DES 3 TAXES : (Habitation, Foncier Bâti, Foncier non-Bâti) :

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents décide d'augmenter les taxes : d'habitation, du foncier bâti et du foncier non-bâti de 1,010003.
En ce qui concerne le taux CFE pour 2011 reste inchangé soit 21,15%.

PROCEDURE DE REPRISE DES SEPULTURES :

La procédure de reprise de certaines sépultures arrivant à son terme, plusieurs opérations sont à effectuer. La société Finalys a fait parvenir un devis de 4903,60 € relatif à la maîtrise d'œuvre pour réaliser ces travaux. Le conseil à l'unanimité de ses membres présents accepte ce devis, et charge Monsieur Le Maire de signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

DEMANDE DE FONDS FACC :

Monsieur Le Maire, donne lecture du contrat de l'Association « IMPROVI'Z ». Compte tenu de l'intérêt culturel de ce spectacle pour la population, le conseil accepte le devis qui se monte à 2 200.00 Euros, et charge Monsieur Le Maire de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes. Il l'autorise également, à signer toutes les pièces relatives à ce dossier, et décide que le financement sera pris sur les fonds libres de la Commune.
Monsieur le Maire indique au Conseil, que l'association Saint Florent Loisirs s'acquittera des 25 % de la somme totale ainsi que des frais de SACEM.

RETRAIT DE LA COMMUNE DE CERDON DU LOIRET DU S.I.T.S DE GIEN :

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le retrait de la commune de Cerdon du Loiret du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de Gien (S.I.T.S) à compter du 7 mars 2011, et prend acte de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de Gien suite au retrait de cette commune.

QUESTIONS DIVERSES :

SERVICE CIVIQUE :

Monsieur le Maire explique au conseil que l'Etat a mis en place « LE SERVICE CIVIQUE », permettant aux jeunes de pouvoir se former professionnellement tout en suivant un cursus scolaire. Le jeune Sébastien DION répond favorablement aux critères définis c'est pourquoi une demande d'agrément va être demandée. Le conseil à l'unanimité de ses membres présents accepte cette démarche et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'élaboration de ce dossier.

CHANGEMENT DE MATERIEL France TELECOM A LA MAIRIE :

Le standard téléphonique de la Mairie vieillissant, il convient de le mettre aux normes en procédant à son remplacement. Monsieur le Maire donne lecture au conseil des propositions faites par France Télécom, à savoir l'achat ou la location du matériel. Suite à ces explications, le conseil décide de louer le matériel suivant : un standard, deux postes annexes ainsi que la maintenance pour une durée de 60 mois à raison de 78,58 € TTC par mois. Le conseil à l'unanimité de ses membres présents accepte ce contrat et charge Monsieur le Maire de signer le contrat de location.

TRAVAUX de VOIRIE :

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à la demande faite auprès de la DRD de Sully sur Loire afin de procéder à certains travaux sur les voiries (suppression de ligne de Stop, bas-côté effondré lieu dit Charleuzy, arrachement de l'enrobé sur la RD 54). Cette dernière a transmis à la Mairie un calendrier prévisionnel pour effectuer ces travaux.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2012 :

Dans un courrier en date du 13 mai 2011, l'INSEE a informé Monsieur le Maire qu'un recensement de la population communale aura lieu entre le 19 janvier 2012 et le 18 février 2012. Il y a lieu par conséquent de désigner un coordonateur communal du recensement. Monsieur Gilbert RUIZ s'est porté volontaire.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

Monsieur le Maire explique au conseil que suite à la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, il convient d'élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale avant le 31 décembre 2011. Il ressort de ce schéma que certains syndicats sont appelés à disparaître. Le canton de Sully sur Loire ayant entamé sa réflexion sur la création de la communauté de commune, le conseil décide de conserver :

- S.I.T.S Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire de Gien
- S.I.I.S Saint Florent / Saint Gondon.

REGLEMENT INTERIEUR :

Madame Pruneau donne lecture du règlement intérieur élaboré en concertation avec le centre de gestion du Loiret. Le conseil à l'unanimité de ses membres présents approuve ce règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

BADAIRE Jean-Claude		PRUNEAU Michelle	
CARRIERE Florence		RUIZ Gilbert	
DESNOUES Joël	Pouvoir à JC Badaire	SAUX Jean-Pierre	
GUENOT Alain		SIMONNEAU Catherine	
ODRY Mauricette		VETOIS Jean-Michel	